MARNE ET GONDOIRE,

LE SENS DE L'ÉQUILIBRE

2002-2013 :
12 ANS D'INTERCOMMUNALITÉ

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

INTERVIEW DU PRÉSIDENT
INTERVIEW DU PRÉSIDENT
INTERVIEW DU PRÉSIDENT
INTERVIEW DU PRÉSIDENT
INTERVIEW DU PRÉSIDENT
INTERVIEW DU PRÉSIDENT

INTERVIEW
DE MICHEL CHARTIER,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MARNE ET GONDOIRE.

« IL M'A SEMBLÉ IMPORTANT DE FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX, UN PASSAGE EN REVUE DE NOS ACTIONS, APRÈS 12 ANS D'IMPLICATION DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET DE TERRITOIRE COHÉRENT.
CE DOCUMENT, JE L'AI VOULU OUVERT EN DONNANT CARTE BLANCHE À DES JOURNALISTES, DES PHOTOGRAPHES, DES ARTISTES EN RÉSIDENCE MAIS AUSSI À DES ACTEURS ET HABITANTS DE MARNE ET GONDOIRE. »

Pourquoi publier aujourd'hui ce document sur la communauté d'agglomération que vous présidez depuis sa création, en 2001 ?
Je considère que c'est mon devoir, en tant qu'élu, de rendre compte de ce qui a été fait depuis la création de Marne et Gondoire. Sans être dans l'énumération, j'ai voulu qu'on montre aux habitants, qui vont élire leurs représentants, ce qu'est devenu le territoire dans lequel ils vivent. C'est d'autant plus important que notre communauté d'agglomération va connaître une nouvelle étape, en 2014, avec l'arrivée de Bussy-Saint-Georges : cette 18e commune va prendre en marche une aventure solide et maîtrisée qui a commencé il y a 12 ans. Nous serons très attentifs à ce qu'elle s'intègre à ce projet de territoire qui a trouvé son équilibre et son identité.

Qu'est-ce qui fait à vos yeux son identité ?
Je ne crois pas qu'on puisse répondre à cette question sans revenir sur l'histoire de Marne et Gondoire. Et rappeler que ce territoire faisait partie de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, avant d'être « négligé » par l'État. C'est donc dans ce contexte subi que les premières communes[1] se sont regroupées. Par la suite, le projet de territoire que nous avons élaboré a séduit de nouvelles communes[2]. Pour réussir ce pari, nous sommes partis des atouts du territoire, c'est-à-dire des espaces agricoles et naturels qui en constituent la richesse. Notre premier objectif a été de les préserver et de les valoriser pour les pérenniser. Mais nous ne pouvions pas non plus faire abstraction du contexte régional et de la nécessité de construire des logements et des équipements publics. Nous avons donc trouvé un point d'équilibre qui nous a permis à la fois de mettre en place un schéma d'aménagement respectueux de nos espaces agricoles et naturels, tout en lançant la construction de logements et de zones d'activités.

Tout cela n'est-il pas très abstrait pour les citoyens ?
Je ne le crois pas. Nos actions ont un impact direct sur le quotidien des habitants : logement, emploi, service public… Et derrière les plans et les programmes, nous avons créé des actions et des événements porteurs de lien social pour que Marne et Gondoire ne soit pas une institution lointaine. Pour cela, j'ai voulu mettre l'accent sur la culture, qui joue un rôle fédérateur. Ce que nous avons fait à Rentilly est à l'image de notre projet de territoire : non seulement nous avons lutté pour que cet espace ne soit plus urbanisable - et nous l'avons obtenu ! – mais, en plus, nous avons décidé d'en faire un parc culturel pour que les habitants de toute la communauté d'agglomération se l'approprient. C'est un projet phare qui constitue un élément fort de valorisation et d'identification de notre territoire.

C'est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?
C'est un exemple, mais on peut aussi citer la protection de nos espaces agricoles et naturels via, notamment, la mise en place d'un périmètre de protection des espaces agricoles naturels périurbains (PPEANP), l'ouverture du centre aquatique ou encore le projet de qualité qui, dans le cadre de notre opération Cœur urbain, est sur le point de transformer l'ancien site de l'hôpital Saint-Jean, à Lagny-sur-Marne.
Mais, au-delà même de ce bilan, ma plus grande satisfaction reste d'avoir réussi à convaincre mes collègues de la nécessité de s'engager dans la construction d'un projet de territoire cohérent. Et d'avoir réussi à le faire dans le consensus. C'est ce qui fait notre force.

1. Bussy-Saint-Martin, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Gouvernes, Guermantes, Jossigny, Lagny-sur-Marne, Saint-Thibault-des-Vignes.
2. Thorigny-sur-Marne, Carnetin, Dampmart, Pomponne, Chalifert, Lesches, Jablines, Montévrain.

SOMMAIRE

PENSER / ANTICIPER
VISION AU LONG COURS 4

AMÉNAGER
UN TERRITOIRE EN RÉINVENTION ... 6

VIVRE
INITIATIVE LOGEMENTS 9

RESPIRER
NATURE URBAINE 10

VOIR
CARTE BLANCHE À... 12

DÉCOUVRIR
L'EAU, SOURCE DE PROMENADES .. 14

PARTAGER
IRRÉSISTIBLEMENT CULTURE 16

PARTICIPER
TERRE DE LIENS 18

CRÉER
UNE ÉCONOMIE ACTIVE 20

DÉCRYPTER
LES COULISSES
DE MARNE ET GONDOIRE 22

Directeur de la publication : Michel Chartier • Responsable de la communication : Thomas Umiastowski • Conception éditoriale : Milka Pantelic, Comme un Arbre ! • Rédaction : Magali Grange, Charlotte Fauve, Dorothée Bécart, Isabelle Friedmann, Véronique Le Hen, Milka Pantelic • Crédits photos : Y. Piriou, T. Umiastowski, L. Paillier, R. Elies, M. Barriera, J.-M. Péchart, A. Voisin, E. Lobelson, M. Dresse, E. Morency, Julien Daniel/Myop, J.-M. Jacquemin, M. Guion, Ph. Dangles, A. Chemetoff et ass., X. Veilhan, Bona-Lemercier, V. Germond, PO&PO, Space architecture, ville de Montévrain, UCPA • Création graphique : Ljubomir Djordjevic, Comme un Arbre ! • Réalisation : Comme un Arbre ! • Impression : Imprimerie Grenier • A contribué à ce numéro : Samuel Charon • Juin 2013

Photos de couverture : Yann Piriou, d'après festival PrinTemps de Paroles 2007, Transports exceptionnels, Cie Beau Geste.

VISION AU LONG COURS

Fraîchement approuvé, le SCoT de Marne et Gondoire prévoit l'avenir du territoire. Objectif : concilier ville, nature et agriculture, au fil de la Marne et de ses affluents.

Un cœur qui bat…

… au sein d'un poumon vert.

S'il est bien un outil qui réussit à concilier les paradoxes d'un territoire multiple, c'est le SCoT, le fameux schéma de cohérence territoriale. Validé le 25 février, ce document d'urbanisme tout beau, tout frais, définit les grandes orientations du territoire de Marne et Gondoire. En ligne de mire, la préservation du cadre de vie, mais aussi du dynamisme économique des dix-huit communes : « Le SCoT est le document référence, qui chapeaute les politiques d'aménagement et garantit que les efforts de l'ensemble des acteurs de Marne et Gondoire convergent en une dynamique commune », précise Mathieu Coquille, directeur du développement du territoire. Et parce qu'il n'est pas simple de sauvegarder les espaces naturels et agricoles, tout en répondant aux besoins en logement et en assurant les déplacements d'un bassin de vie complexe, le SCoT se voit secondé par un programme, baptisé PLH, un plan, le PLD, ainsi qu'un périmètre de protection, le PPEANP.

Loin du décor, des champs utiles

Le PLH, d'abord, est une feuille de route qui guide la politique d'habitat : « Ce programme se décline en treize actions pour produire de l'habitat aidé, accessible à tous les publics », explique le technicien. À Marne et Gondoire, 535 logements en moyenne seront donc construits chaque année, avec des opérations identifiées dans chaque commune. Ensuite arrive le PPEANP, « qui définit sur les espaces sensibles un périmètre de protection que l'on ne peut ôter que sous décret du conseil d'État, ajoute Mathieu Coquille. Grâce à lui, le champ n'est pas qu'un décor, mais un véritable outil de travail, où les agriculteurs peuvent pérenniser leur activité sur le long terme ! » Le PLD, enfin, articule les différentes circulations entre les zones ainsi définies à l'échelle de la communauté d'agglomération. Créé il y a une quinzaine d'années, le réseau local de bus PEP'S affiche désormais 27 lignes, connectées avec le réseau Transilien, RER et les liaisons douces. La réhabilitation du pôle gare de Lagny-Thorigny-Pomponne, achevée en 2011, participe à cette expansion, en accueillant près de 6000 visiteurs par jour. « Avec le PLD, nous ciblons les transports en commun, mais aussi les modes doux, de la marche au vélo : en un mot, nous traçons un réseau de mobilité durable. »
Habiter, bouger, tout simplement vivre… mais toujours dans le respect de l'environnement !

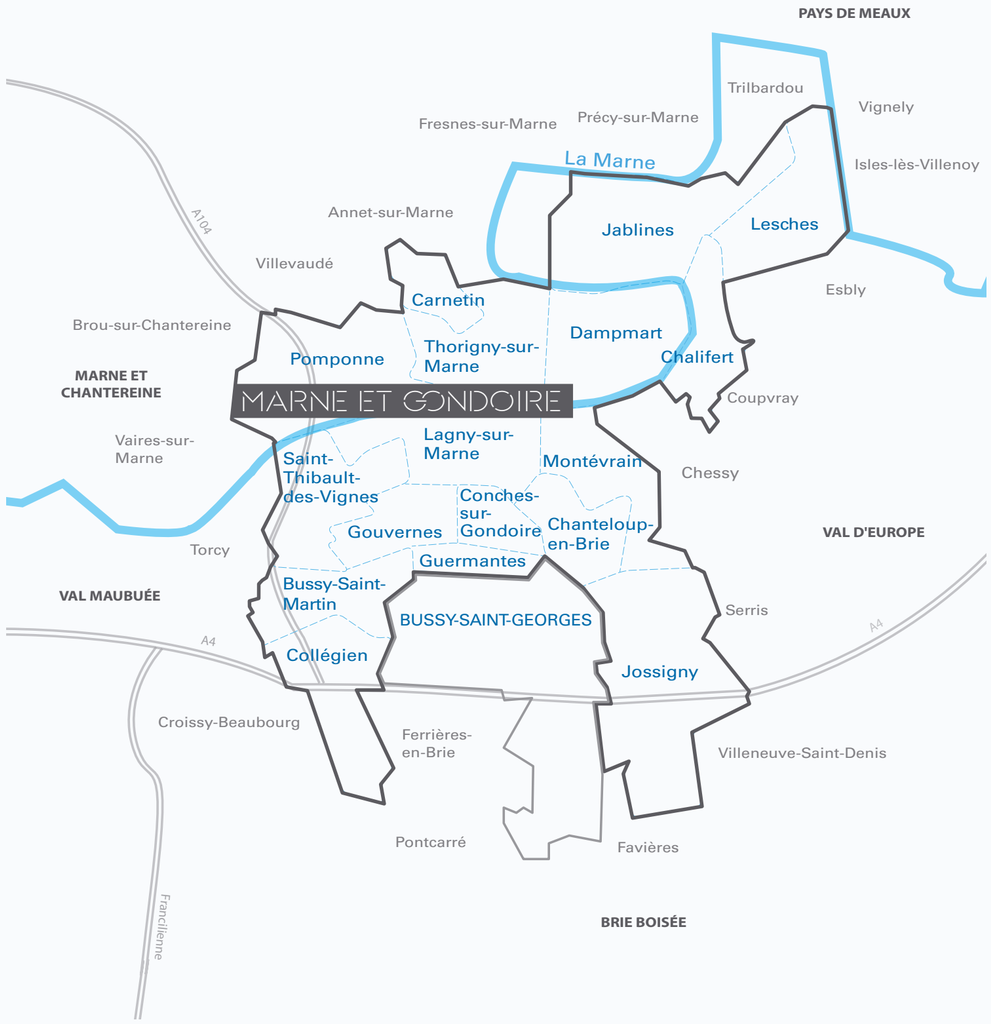

Un réseau de bus qui dessert les 17 communes (Pôle gare de Lagny-Thorigny-Pomponne).

GLOSSAIRE UTILE

Souvent cachés derrière des sigles, mais pas si compliqués, les documents d'urbanisme sont là pour aménager le territoire de Marne et Gondoire : petit glossaire pour s'y retrouver.

SCoT

SCoT toujours, pourrait-on dire ! En effet, derrière ce sigle se cache le fameux schéma de cohérence territoriale, document d'urbanisme bourré de bonnes intentions qui définit les objectifs du territoire de Marne et Gondoire sur le long terme : transports et liaisons douces, équilibre nature/agriculture, tout cela se trouve planifié dans le SCoT !

PPEANP

Beaucoup de lettres pour l'imprononçable PPEANP, un superhéros aux super-pouvoirs que l'on appelle lorsque le cadre de vie rural est en danger : il défend en effet les espaces agricoles et naturels périurbains en délimitant un périmètre de protection autour de ces zones sensibles. Le Batman des franges urbaines !

PLH et PLD

Tels Dupond et Dupont, PLH et PLD sont deux documents semblables, dont la dernière lettre détermine, non pas la forme des moustaches, mais la thématique : H pour habitat, D pour déplacement. Le premier s'occupe en effet des problématiques liées au logement, tandis que le second prend en charge celles touchant à la circulation, le stationnement et les transports.

PLU

L'outil de référence et de base des communes, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est également bien connu des habitants puisqu'il décrit les dispositions réglementaires applicables à toutes les questions d'urbanisme ! Occupations des sols, aspects extérieurs des bâtis, hauteur de construction…, autant de règles à respecter et faire respecter.

ZAC

L'urbanisme déborde d'acronymes zézayants : parmi eux, la ZAC, qui si elle a un cheveu sur la langue, n'a pas les mains dans ses poches ! Cette procédure réglementaire est en effet destinée à réaliser des opérations d'aménagement, pour des activités économiques comme pour des logements.

ZAE, ZI, et ZA

ZAE, la zone d'activités économiques, accueille les entreprises, sans distinction. Elle a plusieurs filles, ZI, et ZA, qui, si elles appartiennent à la même famille, présentent des « personnalités » bien distinctes : la ZI héberge les industries, tandis que la ZA s'occupe de l'artisanat !

AMÉNAGER AMÉNAGER
AMÉNAGER AMÉNAGER
AMÉNAGER AMÉNAGER
AMÉNAGER AMÉNAGER
AMÉNAGER AMÉNAGER
AMÉNAGER AMÉNAGER

UN TERRITOIRE EN RÉINVENTION

Peut-on conjuguer, sur un même territoire, qualité de vie, dynamisme économique, préservation des patrimoines naturels et historiques et densification démographique ? Le défi est de taille, mais en passe d'être relevé au cœur de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, où se concrétisent progressivement des projets d'aménagement cohérents et réfléchis.

Des zones d'activité s'intégrant dans leur environnement (Gué Langlois à Bussy-Saint-Martin).

Centre hospitalier de Marne-la-Vallée (Jossigny).

Vue aérienne de la zone d'activités Lagny-sur-Marne - Saint-Thibault-des-Vignes.

Cœur urbain, cœur battant

Entre Thorigny, Lagny, Pomponne et Saint-Thibault bat le cœur urbain de Marne et Gondoire : sur ce site représentant 20 % du territoire de la communauté d'agglomération se concentrent en effet 70 % de sa population totale. Plutôt que de favoriser l'étalement de la ville, il s'agit aujourd'hui de consolider ce pôle urbain en révélant son potentiel, dans le respect de son histoire. C'est ce à quoi s'attelle la CAMG depuis 2009, en lien avec le Conseil régional et la Direction départementale des territoires. L'ambition est claire : imaginer une nouvelle forme urbaine compacte et durable. Au programme : densification du logement ; optimisation de l'offre de transports et d'équipements en fonction de la démographie et de son évolution ; valorisation du patrimoine naturel, notamment autour de la Marne ; développement du commerce de proximité et de l'activité économique ; encouragement aux déplacements doux (marche à pieds, vélo, etc.) ; et nouvelles approches écologiques. 17 sites d'impulsion ont été identifiés et des réunions publiques sont régulièrement organisées pour présenter les avancées du projet. Ce dernier, respectueux du SDRIF (Schéma directeur de la région Île-de-France), a remporté en 2010 le label « Nouveaux quartiers urbains », dans le cadre d'un appel à projets régional.

« L'AMBITION EST CLAIRE : IMAGINER UNE NOUVELLE FORME URBAINE COMPACTE ET DURABLE. »

Gué Langlois : une ZAC nouvelle génération

Créée en 2008, la ZAC du Gué Langlois s'étend sur 7,9 ha, entre la Francilienne, l'autoroute A4 et le domaine de Rentilly, sur la commune de Bussy-Saint-Martin. Ce pôle a été aménagé selon des critères architecturaux et paysagers pour l'harmoniser avec les vastes espaces agricoles et naturels alentour. En 4 ans, 7 hectares ont été commercialisés ; des entreprises spécialisées dans le développement durable, le bâtiment ou encore l'imprimerie s'y sont installées.

ZAE Courtillière/Lagny : toujours plus d'activité

300 entreprises, 4000 emplois : les deux plus anciennes zones d'activités du territoire de Marne et Gondoire, la ZI de Lagny et la ZAE de la Courtillière, restent des pôles d'activité économiques dynamiques à consolider et à développer par le biais d'une requalification, décidée par la communauté d'agglomération. Les études ont été lancées en 2011 et les travaux sont prévus jusqu'en 2016 ; ils devront répondre à des objectifs fonctionnels et paysagers : création de circulations douces, mise aux normes du réseau d'éclairage public ou encore mise en place d'une nouvelle signalétique.

L'écoquartier de Montévrain : la ville-campagne

Profiter des atouts de la ville et de la campagne, un rêve pour beaucoup, →

Montévrain.

Un projet partagé pour le site Saint-Jean.

LE FUTUR DU SITE SAINT-JEAN

Salle de la Gourdine, une exposition préfigure l'avenir du site Saint-Jean : les 10 hectares de l'ancien hôpital de Lagny se réinventent aujourd'hui sous la forme d'un vaste parc urbain, imaginé par l'urbaniste Alexandre Chemetoff. Préambule à une métamorphose.

Explorer le site Saint-Jean en parcourant la salle de la Gourdine, voilà l'enjeu de cette exposition, une série de vitrines qui constituent autant de promenades dans l'ancien centre hospitalier de Lagny, bientôt transformé par l'urbaniste Alexandre Chemetoff et son équipe. Hier hôpital, aujourd'hui terrain inhabité, demain… parc urbain : son mélange de charmantes bâtisses en meulières et de constructions plus récentes, se révèle grâce à des silhouettes découpées dans du carton, qui dessinent au visiteur les contours du projet futur. Une 3D poétique, à mille lieues de l'image médicale de Saint-Jean : « C'est un lieu particulier dans la ville, analyse Alexandre Chemetoff, étrange imbrication d'ancien et de récent, dont la déclivité assez forte va nous permettre de dégager de magnifiques vues vers les coteaux de la Marne. » Laisser filer les vues, et tirer parti de l'existant : « beaucoup de ces bâtiments seront gardés, avec un nouveau maillage de terrasses et d'allées. »

Un parc urbain, vert et ouvert sur les coteaux de la Marne

À l'intérieur de ce vaste parc urbain, rires d'enfants et chants d'oiseaux, puisque les voitures seront tenues loin des rues : « Nous allons profiter du dénivelé pour optimiser le stationnement et l'installer sous les bâtiments », explique l'urbaniste. Un concept qui permettra donc de répondre aux enjeux de logement, en se réappropriant ses terrains vacants dans la ville… tout en accentuant le caractère de poumon vert de l'endroit.

Un pôle de santé de proximité

Marne et Gondoire fédère les partenaires de santé pour constituer, sur le site, un pôle qui comprendrait notamment le maintien du service de pédopsychatrie de l'hôpital, un EPHAD (Établissement pour personnes âgées dépendantes) d'une capacité supérieure à l'actuel (110 lits), une maison de santé, un service d'IRM et d'imagerie médicale renforcé.

L'exposition vous attend

En attendant, plus de 500 personnes sont déjà passées pour découvrir le projet… et le commenter : au centre de la salle, imprimées sur des tables, les cartes du site ne demandent qu'à être enrichies par les visiteurs. Guillaume, gérant, 40 ans, voisin venu en curieux, semble convaincu : « L'exposition et la visite répondent à de nombreuses questions sur le devenir de l'endroit ! » Qui sait, le futur du site s'invente peut-être sous vos feutres… alors à vos marqueurs !

Exposition sur le site Saint-Jean (Lagny-sur-Marne).

Le parc de Rentilly, symbole d'une volonté d'aménager dans le respect du patrimoine.

→ une réalité dans l'écoquartier de Montévrain. Sur ses 153 hectares, reliant le bourg briard et le quartier de la gare, sont prévus, autour du parc du Mont Evrin, 3300 logements, des équipements (crèche, lycée, citystade…), des activités économiques et de loisirs, des transports en commun et des liaisons douces, avec pour ambition d'atteindre la haute performance environnementale. Mais la véritable force de ce projet et son caractère innovant tiennent dans son cœur agro-urbain. Un espace agricole intégré à la ville, qui participe à la vie économique et sociale du quartier : cueillette à la ferme, vente en direct… Porté par la commune, EpaMarne, la Région et l'État, ce quartier s'inscrit pleinement dans le projet de territoire de Marne et Gondoire.

Le Parc de Rentilly, entre nature et culture

Qui pourrait aujourd'hui croire que le domaine de Rentilly a bien failli être grignoté par l'urbanisation ? Depuis qu'elle a procédé, au début des années 2002, au rachat progressif du domaine, la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, qui y a installé son siège, n'a eu de cesse de réhabiliter ses espaces paysagers et son patrimoine bâti. L'objectif ? Restaurer la beauté originelle du site, en préservant et entretenant notamment son patrimoine arboricole, et en faire un lieu vivant. Le château, en cours de rénovation, abritera à sa réouverture fin 2013 un centre d'art contemporain. Le bâtiment, recouvert d'une peau d'inox polymiroir où se reflétera le parc, devrait constituer une œuvre à lui seul !

JEAN-LUC CALLIGARO,
ARCHITECTE DU CENTRE AQUATIQUE DE LAGNY-SUR-MARNE

Tout a commencé en 2005. Pouvez-vous revenir sur la genèse du centre aquatique ?

Oui, bien sûr. Le cabinet d'architectes dans lequel je travaille, Po et Po, a remporté le concours en association avec l'agence Mimram. C'était en 2005 et nous avons livré la première partie du projet en 2008. À la clé, un bassin sportif de 25 mètres, un bassin ludique, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire, une rivière qui relie le bassin intérieur au bassin extérieur et des plages extérieures.

Comment avez-vous perçu la demande de la communauté d'agglomération ?

Il y avait une vraie volonté de doter le territoire d'un équipement qui soit à la fois voué à l'apprentissage des scolaires et au grand public pour qu'il puisse pratiquer une activité en famille ou entre amis. Le défi est aujourd'hui relevé : le centre aquatique est sportif et ludique. Pour répondre à cette demande, nous avons aussi travaillé sur l'intégration du centre dans son environnement naturel. Ainsi, il offre une vue sur la vallée de la Marne et sur un bois, tout en jouant la continuité avec un collège et d'autres équipements sportifs.

Quelle est l'évolution de ce centre aquatique en termes d'équipements ?

Nous avons commencé la deuxième tranche du marché qui concerne la création d'une fosse de plongée de 20 mètres. Elle sera prête à la rentrée de septembre. D'autres projets pourraient voir le jour.

Chanteloup-en-Brie.

INITIATIVE LOGEMENTS

Difficile de se loger en Île-de-France : le marché est tendu, les prix s'envolent, à la location comme à l'achat. Marne et Gondoire n'échappe malheureusement pas à ce schéma. La communauté d'agglomération mène donc une politique volontariste en matière de logement. Rencontre avec Noémie Gerber, chargée de mission Habitat et urbanisme au sein de la direction du développement du territoire.

Montévrain.

CHIFFRE CLÉ

LE PLH VISE LA CRÉATION DE **535** NOUVEAUX LOGEMENTS PAR AN DONT 30 % DE LOGEMENTS SOCIAUX ET 15 % EN ACCESSION À COÛT MAÎTRISÉ.

Quel est votre rôle au sein de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire ?

Ma mission est de mettre en œuvre le programme local de l'habitat (PLH), adopté en novembre 2011 pour une durée de six ans : je dois m'assurer que les communes prennent en compte ses objectifs dans leurs documents d'urbanisme. L'enjeu est de créer avec elles un lien plus étroit qu'une simple consultation réglementaire. Je suis présente tout au long de la procédure d'élaboration ou de révision du document d'urbanisme ; je rappelle les objectifs du PLH en termes de construction et de typologie de logements ou de mixité sociale. Je vérifie par ailleurs si les projets de logements sociaux répondent à certains critères : accessibilité, qualité architecturale ou environnementale, avant que ceux-ci passent en commission Habitat, où les élus décident d'accorder ou non une subvention dans le cadre du fond d'intervention communautaire mis en place par le PLH.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Depuis le début des années 2000, le rythme de production de logements s'est légèrement essoufflé sur le territoire. Les premières victimes de cette offre réduite sont les plus jeunes et les populations en difficulté. À travers le PLH, nous travaillons donc à mettre en cohérence l'offre de logements – notamment aidés - avec une demande en perpétuelle évolution. L'objectif est de développer le parc social et d'identifier les besoins de réhabilitation, afin d'augmenter l'offre de logements, qui, à l'heure actuelle, est surtout développée à Chanteloup.

« L'OBJECTIF EST DE DÉVELOPPER LE PARC SOCIAL ET D'IDENTIFIER LES BESOINS DE RÉHABILITATION, AFIN D'AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS. »

À Dampmart, Marne et Gondoire et la commune ont ainsi contribué financièrement à la réalisation de logements qui prennent la forme de maisons individuelles et d'appartements en petit collectif. Les 12 premiers logements seront livrés au début de l'été. 16 autres logements doivent être livrés à l'automne et la livraison des 30 logements restants est prévue pour 2014. Du côté de la réhabilitation, la CAMG a garanti une partie des emprunts du bailleur social dans le cadre de la réhabilitation d'Orly-Parc, à Lagny-sur-Marne.

Et demain ?

D'autres actions sont prévues pour le développement d'un parc de logement adapté, que ce soit pour le parc social comme pour le parc privé. Une action spécifique concernant l'amélioration de la performance énergétique du parc privé est également au programme.

Opérations à Thorigny-sur-Marne : les Sauvières et résidence intergénérationnelle.

RESPIRER RESPIRER
RESPIRER RESPIRER
RESPIRER RESPIRER
RESPIRER RESPIRER
RESPIRER RESPIRER
RESPIRER RESPIRER

NATURE URBAINE

Un petit air de campagne aux portes de Paris : n'est-ce pas ce qui fait le charme de la vie à Marne et Gondoire ? Plus que d'offrir un cadre de vie agréable, terres agricoles et espaces naturels forgent l'identité du territoire. Un patrimoine à découvrir et à protéger, pour le bien-être de tous, ruraux et citadins.

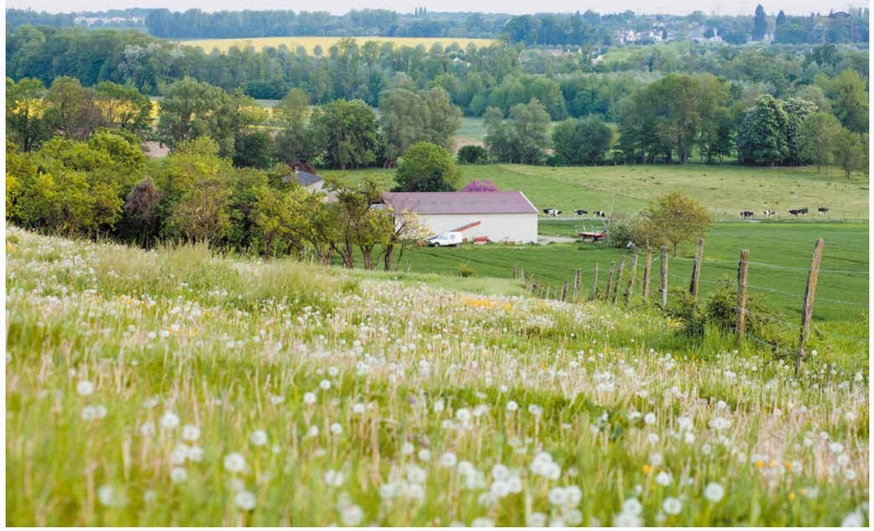

Saint-Thibault-des-Vignes.

Plateau de Montigny à Lesches.

Chanteloup-en-Brie.

Ferme de la Marche à Dampmart.

Ferme de Courberonne à Jossigny.

Balades bucoliques en bordure des champs, promenades au cœur des vallées de la Brosse ou de la Gondoire… pour préserver ce cadre de vie unique conjuguant les avantages de la ville et les charmes de la campagne, la direction de l'environnement de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire s'engage au quotidien via son programme d'action. « Nous devons nous assurer que ces sites, terres agricoles et espaces naturels, ne changent pas de vocation », résume Magali Berton, chargée de mission agriculture. Ce combat contre l'étalement de l'urbanisation ne se livre pas sans arme ; épaulée par l'État, la Région, via l'Agence des espaces verts ou encore l'Agence de l'eau, la CAMG, avec le Département, s'est dotée, en décembre 2012, d'un outil supplémentaire : un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP). « En collaboration avec les élus locaux, nous avons sélectionné les terres agricoles et les espaces naturels à protéger en priorité, résume Magali Berton, dans une logique de pérennisation de l'activité agricole et de préservation des corridors écologiques. »

Des espaces protégés en douceur

Le long de ces couloirs, les espèces végétales et animales doivent pouvoir vivre sereinement et circuler librement. Pour cela, l'aménagement et l'entretien des sites se fait en douceur, grâce à la « gestion différenciée » ; une petite révolution ! Fini le gazon digne d'un green de golf ; place à une nature qui s'exprime. « Nous pratiquons, notamment le long des 86,5 km de chemins ruraux, la fauche tardive, explique Aurélie Paindavoine, qui gère, à la direction de l'environnement, les espaces naturels et l'aménagement des circulations douces. Elle permet aux plantes de monter en graine et de germer à nouveau l'année suivante, aux insectes de butiner, aux écosystèmes de fonctionner. » Les espaces naturels ne sont plus seulement agréables à regarder : ils se révèlent, plus que jamais, vivants.

CHIFFRE CLÉ

65 %

DU TERRITOIRE DE MARNE ET GONDOIRE EST CONSTITUÉ D'ESPACES NATURELS, FORESTIERS ET AGRICOLES

UNE IDENTITÉ RURALE À PRÉSERVER

Une agriculture plus sereine

Ce territoire plein de vie est aussi un terroir à préserver et à valoriser. Cela passe par la pérennisation de l'activité agricole, enjeu aussi écologique qu'économique. Avant la mise en place du PPEANP, les agriculteurs, en particulier ceux exerçant au sud de la Marne, subissaient une pression foncière intense : difficile pour eux de prévoir des investissements sans savoir si leur exploitation passerait l'année. En plus de ce périmètre de protection, la CAMG procède à des acquisitions, via la SAFER ; les terres qui échappent ainsi à l'urbanisation sont ensuite redistribuées aux agriculteurs. « Aujourd'hui, ils peuvent lancer sereinement des projets qu'ils avaient mis entre parenthèses, se félicite Magali Berton. Le territoire ne peut sortir que grandi de ce programme d'action. »

LE TERRITOIRE, C'EST :

31 % d'espaces agricoles
11 % d'espaces naturels
23 % d'espaces forestiers
35 % d'espaces urbains

3 695 ha protégés dans le cadre du PPEANP (hors extensions en cours sur Jablines et Montévrain)

680 ha classés Natura 2000, **3 658 ha** en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique)

2 098 ha en PRIF (périmètre régional d'intervention foncière)

397 ha en ENS (espaces naturels sensibles)

7,9 ha d'espaces naturels et **1,2 ha** d'espaces agricoles acquis par la CAMG depuis 2005

Ferme de Platry à Jablines.

CARTE BLANCHE À...

En septembre 2006 ouvre le Parc culturel de Rentilly, un équipement dédié à la diffusion artistique mais aussi un espace de création et de production. Plasticiens, auteurs et danseurs s'y succèdent en laissant libre cours à leur créativité.

Pan de mur conservé des anciennes constructions en béton (démolies par Marne et Gondoire lors de la réhabilitation du parc de Rentilly) habillé par les artistes (2013).

Lek et Romi

Exposition État des lieux *(2009).*

Charles Lopez

Pierre Pitrou

Cabinet des fées / féeries des sous-bois - La Belle au bois dormant *(2008).*

« Les personnes du Chantier d'insertion de Marne et Gondoire m'ont aidé au montage des œuvres. J'ai rencontré les enfants des écoles maternelles et primaires et l'émotion a été forte en leur racontant les Contes de Perrault devant les œuvres. Et encore maintenant lorsque je présente le livre d'artiste réalisé en 2012 "Cabinets des fées / féeries des sous-bois" surgissent dans ma mémoire les discussions avec les visiteurs lors de promenades dans le parc. »

Françoise Ascal

« Les enfants d'aujourd'hui, SMS au bout des doigts, cueillent toujours des fleurs pour leur mère. À portée de pâquerettes, de boutons d'or, le geste jaillit comme d'une mémoire archaïque que le portable n'a pas troublée. »

« Loin de la bibliothèque du parc, loin de ce conservatoire privilégié d'ouvrages sur le jardin et la nature, loin des promeneurs et des jeux d'enfants, dans le coin le plus « délaissé » de la forêt de Rentilly, ils reposent. Milliers de caractères, de lettres, de mots. Fragments d'images. Traces de vie. En attente. Ou en voyage. Déjà pris dans une lente métamorphose qui se poursuivra ailleurs, peut-être à flanc de montagne, sous la neige, ou près d'une autoroute brûlée par un excès de pollution.
Quel regard tentera une levée de secret sur ces centaines de pages de journaux soigneusement pliées, ficelées, entassées, livrées aux intempéries comme à d'improbables dieux ?
Pour qui, ces signes dérobés/exposés ?
Fragiles dépôts de mémoire.
L'artiste Nicolas Rouxel-Chaurey veille. Avec obstination et tendresse, il conduit son monde à la dissolution. Ou à la rédemption. Comment savoir. L'énigme règne. »

Extraits de *Un rêve de verticalité,*
livre écrit à Rentilly en 2009 et 2010

« La poésie a toujours été pour moi un outil de résistance. Ces neuf mois n'ont pas manqué de l'aiguiser. Pouvoir travailler dans les conditions privilégiées qui m'ont été offertes à Rentilly m'a permis d'aller plus loin dans mon travail personnel et parallèlement de me faire messagère, « passeur » de cette passion de l'écriture. Les rencontres avec la jeunesse, enfants de CM2 de Lagny, ou étudiants de l'IUFM, entre autres, me laissent penser que la marchandisation générale de notre monde n'a pas encore tout dévoré !

Sous l'influence du lieu, mon projet s'est élargi. Ma relecture du philosophe Gaston Bachelard a provoqué un creusement de la notion d'éléments (air, terre, eau, feu) et surtout d' "Unité du vivant", ce qui rejoint à mes yeux des problèmes de société actuelle.

Un livre a vu le jour. Un livre qui ne serait pas né sans l'impact des échanges qui ont eu lieu ici. Car la notion de "partage" a été au cœur de l'aventure.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à chaque personne qui a contribué à rendre possible cette belle expérience. »

Exposition Songs of Opposites (2007).

Isabelle Cornaro

« La résidence au Parc Culturel de Rentilly, accompagnée de deux expositions personnelles dans le grand espace qui jouxte la salle des bains, a été très importante dans mon parcours. En effet, je n'aurais pas pu réaliser les œuvres que j'ai présentées sans le soutien à la production apporté lors de la résidence car, pour être des films en 16 mm, elles demandaient des moyens que je n'avais pas. C'était la première fois que je faisais des films en 16 mm et cette expérience a été très fructueuse puisqu'elle a ensuite donné lieu à tout un ensemble d'autres films, jusqu'à aujourd'hui. En plus d'avoir découvert un médium, la résidence m'a permis d'expérimenter le format de l'exposition personnelle que je ne connaissais pas jusqu'alors puisque j'avais seulement participé à des expositions collectives. Pour ces diverses raisons, qui ne sont pas exhaustives, je suis absolument ravie de cette expérience. »

Jacques Jouet

Partir de chez soi

DESCENDRE DU RER

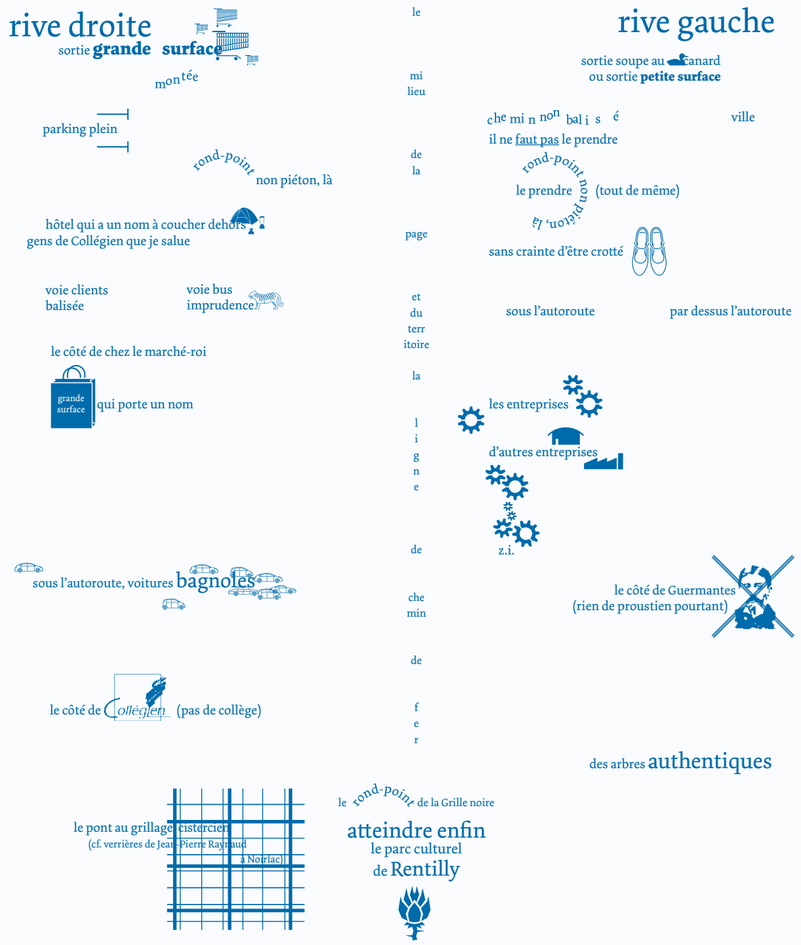

Nous rêvons tous
de villes simples
parce que vivre est difficile
mais ne pas vivre est pire encore
et le désert est difficile
la campagne parfois trop simple.

La mise en commun difficile
des tiraillements l'est encore
davantage si, faisant simple
nous font tordre la gueule encore
les cris du divers difficile.

Les vents contraires, c'est encore
la promesse de plus que simple
mais il n'est pas si difficile
de trouver l'impossible simple
à réfléchir encore **encore**.

DÉCOUVRIR DÉCOUVRIR
DÉCOUVRIR DÉCOUVRIR
DÉCOUVRIR DÉCOUVRIR
DÉCOUVRIR DÉCOUVRIR
DÉCOUVRIR DÉCOUVRIR
DÉCOUVRIR DÉCOUVRIR

L'EAU, SOURCE DE PROMENADES

À Marne et Gondoire, l'eau file et se faufile, façonnant les paysages pour le plus grand bonheur des promeneurs. Un cadre privilégié entre Marne, Brosse et Gondoire que chacun peut admirer grâce aux liaisons douces aménagées et à la politique d'assainissement menée par la communauté d'agglomération. Il ne reste plus qu'à enfiler ses chaussures et choisir son itinéraire.

Base de loisirs de Jablines.

Croisière sur la Marne.

Bords de Marne (Pomponne).

Écluse de Chalifert.

Étang de la Loy (Gouvernes).

Aujourd'hui, des bords de Marne aux lacs de Jablines, l'élément aquatique semble aussi apprécié de la faune et de la flore que des visiteurs. Ces eaux sont rendues accessibles aux passants qu'ils soient à pied ou à vélo : 11 km de pistes piétonnes et cyclables suivent ainsi le cours de la Brosse, tandis que la Gondoire, très artificialisée, a vu elle aussi ses rives progressivement rendues aux promeneurs… et aux sportifs, tandis que la base de loisirs de Jablines accueille amateurs de voile et oiseaux protégés. Sterne Pierregarin et mouette mélanocéphale nichent en effet sur des îlots créés tout spécialement, tandis qu'alentours voguent kayaks et catamarans.

Des eaux sous haute surveillance

À Marne et Gondoire, les balades au fil de l'eau reflètent une politique d'assainissement exemplaire. Entre qualité aquatique et sorties au long cours, la trame bleue a de beaux jours devant elle. 430 km, c'est la longueur du réseau d'assainissement que gère Marne et Gondoire sur le territoire des communes adhérentes. Un long ruban aquatique, pour lequel la communauté d'agglomération se met en quatre depuis six ans : « En moyenne, nous dépensons au total 4,3 millions d'euros par an pour ce réseau », précise Julien Brézillon, du service Eau et assainissement. Un montant important pour une collectivité, un projet de longue haleine – encore quinze ans de travaux ! – avec à la clé, un traitement drastique des eaux pluviales et des eaux usées avant qu'elles n'arrivent dans la nature… d'où une qualité accrue du linéaire des rivières.

Un réseau de circulations douces en pleine expansion

La Marne, la Gondoire et la Brosse, ses affluents, favorisent les déplacements, mais aussi une multiplicité d'usages : « Où que l'on soit, il y a toujours une possibilité d'accéder à l'eau, même si c'est pour une simple pause déjeuner avec des collègues », s'enthousiasme Chaïnaize, coiffeuse de 22 ans à Pomponne. Franck, 26 ans, réceptionniste en hôtellerie à Lagny, apprécie, lui, les bords de Marne pour leur caractère sportif : « Ils sont super-bien aménagés, qu'on pratique le vélo ou le roller. » Des aficionados qui ne devraient pas être déçus : en amélioration permanente, le réseau ne devrait cesser de se développer. « Nous développons actuellement un schéma directeur des liaisons douces, pour accroître le maillage des circulations durables sur l'ensemble de la communauté d'agglomération », explique Mathieu Coquille, directeur du développement du territoire. À Marne et Gondoire, on n'arrête pas le progrès et les promeneurs peuvent aussi sillonner le territoire grâce aux transports en commun.

De quoi définitivement faire le pont entre rivières et voyageurs.

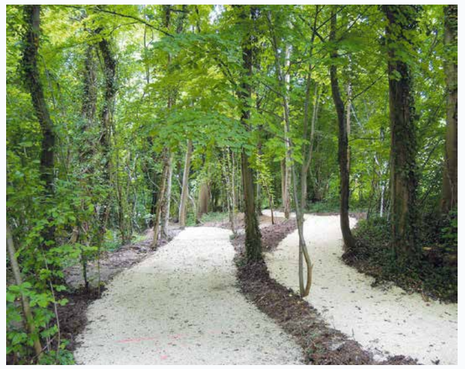

Le réseau de cheminements s'étend : nouveaux aménagements dans la vallée de la Gondoire réalisés en 2013.

TERRES DE CONTRASTES

Marne et Gondoire, c'est une mosaïque de 17 communes, nichée dans les bras de la Marne et de ses affluents. Impressions d'un territoire, où se mêlent en bonne harmonie fermes et villes, champs cultivés et zones d'activités.

Ces panneaux-là, on ne les voit qu'ici : « Partageons la route », peut-on y lire, avec, au-dessous, le pictogramme d'un tracteur suivi d'une voiture, pour éviter que les automobilistes bloqués derrière une machine agricole ne s'impatientent. Si tous les paradoxes de Marne et Gondoire ne peuvent tenir dans cette seule image, cet affichage en est cependant une belle illustration : de Collégien à Carnetin, de Jossigny à Lesches, 17 communes oscillent entre l'urbain et le rural, le champêtre et le bâti. À Saint-Thibault-des-Vignes, la large avenue droite qui descend vers la Marne croise le cours sinueux de la vallée de la Gondoire, ses pistes cyclables et ses promeneurs. Sur le plateau agricole de Dampmart, les champs dorés de colza accrochent le regard, tandis qu'au loin se devinent les tourelles bigarrées du parc d'attractions. Le pôle gare de Lagny, où 6 000 voyageurs passent chaque jour, se trouve à deux pas de berges paisibles, tandis que non loin du centre commercial Bay 2, bruissant de vie et d'activité, l'on trouve encore des prés, des chevaux et des cavaliers. Un cœur qui bat au sein d'un poumon vert, une phrase pour dire les contrastes d'un territoire, irrigué par les veines bleues de la Marne et de ses affluents, la Brosse et la Gondoire. Des villes de caractère, 18 ZAE réalisées ou en cours, la reconversion d'ampleur du site Saint-Jean à Lagny, face à des villages où les champs ne sont jamais prétexte, mais support d'une agriculture dynamique, où s'attardent la mémoire des vallées et les bottes de foin dans le tracteur du fermier. Dans le parc de Rentilly, la demeure patrimoniale sera bientôt restaurée et recouverte d'une peau de miroirs, pour saisir la silhouette des arbres – à l'image de Marne et Gondoire, un projet d'une brillante discrétion, imbriquant nature, culture et lien social.

CF, Journaliste curieuse.

PARTAGER PARTAGER
PARTAGER PARTAGER
PARTAGER PARTAGER
PARTAGER PARTAGER
PARTAGER PARTAGER
PARTAGER PARTAGER

Centre documentaire de Rentilly.

IRRÉSISTIBLEMENT CULTURE

Chanter, jouer, marcher, regarder, créer… Autant de mots pour parler de culture et de loisirs, que la communauté d'agglomération souhaite rendre accessibles. Des mots qu'elle transforme en actions fortes : équipements, expositions gratuites, cours de musique pour le plus grand nombre.

Exposition On enchaîne, *en partenariat avec le FRAC Île-de-France.*

Lavoir (Lesches).

Le cœur culturel bat à Rentilly

Impossible de ne pas faire un tour par le Parc culturel de Rentilly, un domaine qui symbolise l'idée de la culture « made in » Marne et Gondoire. « La communauté d'agglomération a toujours eu le souhait de développer la culture sur son territoire, affirme Armelle Thévenot, directrice de la culture. D'où notre volonté de transformer le domaine de Rentilly en un véritable lieu voué à la culture et ouvert au grand public. » Promesse tenue. Depuis 2006, le parc offre son centre de ressources documentaires, ses salles d'exposition mais aussi son festival PrinTemps de paroles, ses concerts, ses compagnies en résidence (théâtre, écriture, danse…). Et demain, son château réhabilité en centre d'art contemporain accessible à tous.

Petite ritournelle… et plaisir de lire

Côté musique, la CAMG ne s'en laisse pas conter. Depuis 2010, elle dispose d'un conservatoire intercommunal autour de cinq antennes et pas moins de 1 450 élèves. Objectif ? « Nous souhaitons irriguer la musique sur l'ensemble de Marne et Gondoire via le conservatoire et aussi grâce à d'autres actions comme le dispositif "orchestre à l'école", le Festival les Ritournelles, l'événementiel musical… », se félicite Béatrice Chauvel, directrice du conservatoire intercommunal. En matière d'accès à la lecture, la communauté d'agglomération est également très active. Depuis 2009, sept bibliothèques du territoire ont mis en réseau leurs catalogues, avant de proposer en 2011, un site Internet unique sur lequel il est possible de réserver ses ouvrages préférés comme les livres d'un soir.

////////////////////////////////////

Troupe musicale des Sales gosses.

Un moulin à eau de son temps.

Le château de Rentilly, bientôt centre d'art contemporain.

Une approche plurielle du tourisme

À l'instar de la culture, le tourisme n'est pas une obligation de la communauté d'agglomération. « Pourtant, le tourisme est un moteur de l'économie locale », déclare Anne Godin, directrice de l'Office de Tourisme. Forte de cette affirmation, Marne et Gondoire a créé en 2006 un nouvel office du tourisme qui a donné une véritable impulsion à cette activité. « Très vite, notre politique s'est axée sur le tourisme vert, fluvial, patrimonial et événementiel (fête de la Marne, fête de la nature…). Pour demain, il y a bien sûr la réhabilitation du château de Rentilly et nous allons aussi continuer de développer les bords de Marne avec, pour compléter l'offre de la halte fluviale de Lagny, la création d'un pôle de loisirs. »

PrinTemps de paroles 2013.

PHILIPPE DANGLES,

SCÉNOGRAPHE DU MOULIN RUSSON À BUSSY-SAINT-GEORGES

Réhabilité et ouvert au public en 2004, ce moulin dont l'origine remonte au moins au XVII[e] siècle a bénéficié en 2011 d'une scénographie complète. En quoi consiste-t-elle ?

La communauté d'agglomération, par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire et l'association Les Environn'hôtes qui anime le moulin, a souhaité aller plus loin que la remise en route de la machinerie. À sa demande, nous avons conçu un équipement qui explique et met en valeur les mécanismes du moulin mais qui présente aussi son histoire, son environnement, sa fonction, et qui donne des outils à ceux qui le font vivre.

Que trouve-t-on réellement aujourd'hui dans ce moulin ?

On trouve d'abord une machinerie qui marche et qui produit de la farine à l'ancienne, sur des meules en pierre, qui tournent grâce à l'eau du ruisseau de la Brosse. On trouve un meunier et son équipe qui animent les visites et proposent aux enfants des ateliers thématiques sur la fabrication de la farine ou du pain. Nous avons aussi aménagé des espaces d'exposition pour expliquer l'histoire du moulin, qui faisait partie du domaine de Guermantes, et pour sensibiliser aux questions d'actualité autour de l'alimentation, de l'agriculture… Par exemple, les visiteurs peuvent découvrir les céréales du monde entier. La particularité de ce lieu consiste à recevoir les scolaires durant la semaine et le public pendant le week-end.

Comment voyez-vous l'avenir du Moulin Russon ?

Je pense qu'il faudrait maintenant poursuivre les aménagements aux abords du moulin. Il est important que la visite se déploie à l'extérieur pour découvrir le paysage, le système hydraulique, le jardin, etc. Pourquoi pas des abris pour développer des animations ?

PARTICIPER PARTICIPER
PARTICIPER PARTICIPER
PARTICIPER PARTICIPER
PARTICIPER PARTICIPER
PARTICIPER PARTICIPER
PARTICIPER PARTICIPER

Le marché rural de Carnetin, une éducation au goût et aux savoirs-faire.

Des espaces de respiration.

TERRE DE LIENS

Non, Marne et Gondoire n'est pas un énième territoire dortoir ! On y vit et on y vibre, dans un esprit d'ouverture, de partage et de fête, que cultivent de grands rendez-vous incontournables comme le marathon, PrinTemps de Paroles ou des événements et rencontres plus ponctuels. Coup de projecteur sur ceux qui font bouger les 17 communes de la CAMG.

Frisson baroque et PrinTemps de paroles, deux moments d'art et de partage.

La Marne, trait d'union du territoire.

Le marathon de Marne et Gondoire : une boucle à travers les 17 communes.

Dialoguer. Échanger. S'entraider. Et, surtout, apprendre à mieux se connaître : sur la trame d'un territoire unique, entre ville et campagne, de jolis liens se tissent à Marne et Gondoire. Citadins et ruraux se croisent dans les fermes qui pratiquent la vente directe ou lors des « journées découverte » qui, une fois l'an, permettent aux agriculteurs d'expliquer leur métier en toute simplicité. Les enfants des villes découvrent à leur tour la campagne grâce à des associations comme Les Environn'hôtes, au travers de promenades pédagogiques dans la vallée de la Brosse et de visites guidées du Moulin Russon ; enseignants et agriculteurs du territoire développent même ensemble, à l'initiative de la CAMG, une mallette pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes à l'agriculture.

////////////////////////////////////

Bouger et vibrer ensemble

Urbains comme ruraux, le cœur des habitants des 17 communes de la CAMG bat au rythme de la culture et du sport. Tout au long de l'année, les artistes en résidence au parc culturel de Rentilly, à l'image du graffeur Lek, organisent des ateliers ouverts à tous pour faire découvrir leur univers. Temps fort de l'année, le festival PrinTemps de Paroles organisé par la CAMG, fédère communes, entreprises, commerçants, artistes et associations dans un même élan de créativité, pour le plaisir de tous, puisque les spectacles sont gratuits. Fin juin, les plus sportifs enfilent leurs baskets et partent à l'abordage des 17 communes traversées par le marathon de Marne et Gondoire, un événement sportif porté par l'association MeGA depuis 2005 : symbole fort d'un jeune territoire… qui bouge !

MICHEL BACH

PRÉSIDENT DE MARNE ET GONDOIRE ATHLÉTISME

« La course à pied, c'est l'histoire d'une passion. J'ai commencé à courir vers 40 ans… 40 km, 100 km, 250 km… Je m'occupe du club d'athlétisme de Lagny baptisé Marne et Gondoire Athlétisme et dans ce cadre j'ai eu envie en 2005, de créer un marathon annuel, en juin. Les 17 communes de Marne et Gondoire ont adhéré à cette idée fédératrice. Cette année, c'est la 9e édition et le défi est relevé : chaque commune apporte son soutien. Ainsi, le jour du marathon, des haltes sont prévues dans chaque ville ou village. Le départ et l'arrivée se passent toujours dans le Parc de Rentilly, un site magnifique. Des animations y sont organisées : courses pour les enfants et pour des athlètes de haut niveau… C'est l'amitié qui tient cet événement. Au fil des années et des réunions de préparation, nous avons tissé un lien vraiment fort entre les représentants de chaque commune. Chacun a compris l'intérêt de cette manifestation festive et populaire qui réunit pas moins de 1 000 participants coureurs et 300 bénévoles. Une occasion unique de faire connaître notre territoire et de permettre aux habitants de se rencontrer et de s'amuser. »

Ce que j'aime à Marne et Gondoire

« Notre territoire est beau, très vert avec des paysages variés, des sentiers ici et là. Le tout à portée de Paris. »

BRIGITTE BRODIER-BISSON,

AGRICULTRICE À LA FERME DE SAINT-THIBAULT

« Avant de reprendre, en 1995, la ferme de mes parents, je travaillais dans le commerce international. Ce qui m'a poussée à revenir ici ? Le voisinage d'une population citadine qui avait soif d'un retour à la terre. J'ai senti le potentiel commercial de cette périurbanité ; mes parents avaient de plus fait le choix de l'élevage, et les produits laitiers se prêtent particulièrement bien à la vente directe, la vocation, aujourd'hui, de ma ferme. Du côté de mes clients, je ressens un réel besoin de transparence : ils veulent voir dans quelles conditions de vie et d'hygiène sont élevés nos animaux. C'est pourquoi ils peuvent venir assister à la traite ; nos vaches sont tellement habituées à la présence de visiteurs qu'elles « cabotinent » même un peu ! On organise aussi des balades en calèche avec notre jument ; les enfants adorent venir découvrir la ferme, quand ils viennent faire des achats avec leurs parents ou lors des ateliers que j'organise avec les écoles autour de la confection du fromage blanc ou du beurre. Pour moi, c'est un réel plaisir de les accueillir et de parler de mon métier. »

Ce que j'aime à Marne et Gondoire

« Je vis dans un véritable îlot de verdure… et pourtant, j'ai la ville juste à côté ! »

GÉRARD HILAIRE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LAGNY-AVIRON

« Je suis le 9e président en 108 ans de la Société Nautique de Lagny-Aviron, un club de 350 sociétaires actuellement, qui depuis sa création n'a jamais cessé son activité même pendant la guerre. Chaque année, 1 200 personnes, non-sociétaires, sont accueillies à l'occasion de journées portes ouvertes, de stages d'initiation, de séances pour les scolaires (primaires, collèges, l'école des sports de la Ville de Lagny…) et des séminaires d'entreprises, activités que j'aimerais développer, et qui permettent aux participants de prendre un premier contact avec l'aviron dans son décor naturel, la Marne. L'aviron véhicule des valeurs positives : fédérer une équipe, entretenir l'esprit de groupe… Huit rameurs ne font qu'un ! Chaque année, nous organisons une randonnée nationale labellisée, Lagny/Trilbardou/Lagny ouverte aux licenciés, tout comme les régates et le biathlon qui ont lieu tous les deux ans en alternance. Aujourd'hui, j'aimerais voir le club grandir : l'aviron est un sport olympique, et nous sommes les seuls à proposer cette activité sur le territoire de Marne et Gondoire. Pour nous développer et grandir nous sommes un peu à l'étroit dans nos locaux de 1910, qui appartiennent à la commune de Lagny-sur-Marne depuis 1983. Dans le cadre d'un développement futur, l'histoire du club étant intimement liée à celle de la ville, il est impensable d'envisager un développement en dehors de celle-ci. Un tel projet ne peut s'envisager qu'avec l'implication de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire… »

Ce que j'aime à Marne et Gondoire

« J'ai mes racines ici. Ce n'est ni la province, ni une région dortoir. Et puis il y a la Marne, toujours plus attrayante pour se balader… ou s'entraîner ! »

WILLIAM PEREIRA,

DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ AZAPRIM

« Je fais partie du territoire de Marne et Gondoire : j'y suis né, j'y habite, j'y ai créé mon activité et des emplois. Avec Azaprim, nous avons l'ambition de proposer des outils de communication à vocation "print" ; nous avons un studio intégré et un parc machine relativement moderne. Si nos clients sont plutôt parisiens, nous sommes par vocation implantés dans le tissu associatif local, dans divers domaines, sportifs ou culturels. Mes équipes ont par exemple participé au marathon de Marne et Gondoire… physiquement ! Nous nous occupons de la communication imprimée de cet événement ; nous la finançons en partie. Je soutiens de la même manière l'association Art-Borescence, qui expose chaque année les œuvres d'artistes locaux dans un lieu atypique, à Lagny. J'aide aussi le cinéma indépendant de la commune ; je trouve important de préserver un lieu comme celui-ci. Les aider dans leur publicité, notamment, est une façon d'apporter ma pierre à l'édifice. Pour moi, ces partenariats se situent dans le prolongement naturel de mon implication, à titre personnel, sur ce territoire : j'ai été président d'une association, l'ACEM (Association des chefs d'entreprise de Marne-la-Vallée) dont je fais toujours partie, je suis membre du club d'athlétisme MeGA… Je fais partie d'un territoire, ça m'intéresse qu'il s'y passe quelque chose, tout simplement. »

Ce que j'aime à Marne et Gondoire

« En plus d'habiter ici, j'ai choisi d'y implanter mon entreprise, sur la ZAE du Gué Langlois. Pour son accessibilité, la qualité de ses prestations et son environnement agréable, à proximité du parc de Rentilly. »

UNE ÉCONOMIE ACTIVE

Parmi les territoires qui insufflent un dynamisme économique à l'est parisien, Marne et Gondoire retient l'attention sur fond de stabilité et de force tranquille. L'industrie, activité historique, se développe aux côtés du commerce de gros, des services et du bâtiment. Sans oublier le souffle nouveau donné par les porteurs de projets largement soutenus par la communauté d'agglomération.

Centre commercial Bay 2 (Collégien).

Futur centre commercial (Thorigny-sur-Marne).

Port autonome de Lagny-sur-Marne.

CHIFFRE CLÉ

PLUS DE 25 500 EMPLOIS
5 442 ÉTABLISSEMENTS
SUR LE TERRITOIRE

Gué Langlois (Bussy-Saint-Martin).

Elles sont dix-huit. Elles accueillent près de 800 entreprises et plus de 12 000 emplois. Les zones d'activités économiques de Marne et Gondoire affichent un réel dynamisme. « Le développement économique, dont fait partie la création de zones d'activités, est une compétence prise en avril 2005, rappelle Patricia Beaugeard, responsable du service développement économique à la communauté d'agglomération. Nous menons une véritable stratégie à court, moyen et long terme avec des missions clairement identifiées : la gestion, l'aménagement des zones d'activités et la promotion de l'ensemble du territoire. Nous veillons donc à offrir aux entreprises une qualité de service optimale et un parfait fonctionnement des sites. Si nous visons la création de nouvelles zones d'activités, nous valorisons également les anciennes avec, notamment, le renouvellement de la signalétique, la desserte en haut débit, la requalification des plus anciennes zones… Il s'agit bien ici d'assurer l'attractivité de ces espaces en répondant aux besoins des entreprises. » Preuve de ces implications ces dernières années, cinq nouvelles zones sont aujourd'hui aménagées, en cours de commercialisation, et la communauté d'agglomération va requalifier la ZI de Lagny et la ZAE de la Courtillière à Saint-Thibault-des-Vignes.

La carte des petites entreprises

Qui dit développement économique, dit, au préalable, développement du territoire. « Nous devons pouvoir offrir du foncier pour toutes les tailles d'entreprises, des services qualitatifs, une attractivité en termes de desserte (routes, transports en commun…). Et, pour bien développer son territoire, il faut le connaître avec ses forces et ses faiblesses. » Alors, qu'est-ce qui fait l'essentiel du tissu économique de Marne et Gondoire ? Il est constitué de petites et moyennes entreprises dans tous les domaines d'activité : industriel, commerce, petite logistique, services, bâtiment et agriculture. « Notre "dynamisme de diesel" acquis grâce à une mixité d'activités et de tailles d'entreprises fait la force de notre territoire, explique Patricia Beaugeard. Aujourd'hui, nous affichons donc une stabilité rassurante qui nous permet de nous tourner vers les porteurs de projets qui vont enrichir notre territoire. »

Partant de cette volonté, la communauté d'agglomération a mis en place

« NOTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PRÉSENTE UN DYNAMISME CONTINU ET UNE STABILITÉ RASSURANTE. »

en 2009 une permanence pour les accompagner et les aider à s'installer. En 2012, ce service a permis de suivre trente personnes, dont douze ont créé leur entreprise. Par ailleurs, Marne et Gondoire adhère à la plate-forme Nord Seine-et-Marne Initiatives qui permet aux jeunes chefs d'entreprise de bénéficier de prêts d'honneur. Parmi eux, Stéphane Hauton, designer graphiste et artiste-peintre-décorateur. « J'habite et je travaille à Chanteloup, raconte-t-il. J'ai créé mon EIRL (Entrepreneur individuel à responsabilité limitée) en février 2013 et j'apprécie d'être sur un territoire dynamique, avec un fort potentiel de développement économique. Grâce à Marne et Gondoire et AFIL77 [association qui accompagne les porteurs de projets dans leur recherche de financement], j'ai pu tester mon statut et trouver des informations pratiques. Mes clients se trouvent sur le territoire (entreprises, commerces et particuliers) et le bouche-à-oreille fonctionne bien. »

ALAIN CHARBONNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MICROCERTEC

Racontez-nous l'histoire et l'activité de Microcertec.

Elle est implantée à Collégien depuis 1971, mais elle a changé de noms plusieurs fois. Elle est devenue Microcertec en janvier 2005 après le rachat de l'entreprise par l'encadrement. Notre activité consiste à produire des pièces en céramique technique pour des applications hautes technologies.

En janvier 2013, vous avez déménagé…

Oui, nous sommes passés de la ZAE des Portes de la Forêt à Collégien au Parc d'activités de Lamirault, toujours sur la même commune. Nous souhaitions nous agrandir et devenir propriétaire de notre site par la même occasion. Nous avons donc fait construire un bâtiment de 3 000 m² qui permet d'accueillir nos vingt salariés (et bien plus), sur un terrain de 7 700 m². Marne et Gondoire est un territoire bien desservi (autoroutes, RER) et qui permet encore aujourd'hui de trouver des terrains adaptés aux besoins des entreprises.

Est-ce la seule raison pour laquelle vous vouliez rester sur le territoire ?

Notre principale motivation était de garder nos salariés. Or, ils vivent presque tous sur le territoire. Pas question pour nous de les obliger à faire beaucoup de déplacements pour venir travailler, au risque de les perdre. De plus, notre emplacement, entre ville et campagne, nous offre l'opportunité d'attirer du personnel qualifié qui peut venir aussi bien de Paris que de la province. Tout le monde y trouve son compte.

DÉCRYPTER DÉCRYPTER
DÉCRYPTER DÉCRYPTER
DÉCRYPTER DÉCRYPTER
DÉCRYPTER DÉCRYPTER
DÉCRYPTER DÉCRYPTER
DÉCRYPTER DÉCRYPTER

LES COULISSES DE MARNE ET GONDOIRE

LE FONCTIONNEMENT

Souvent mal connues des citoyens, les intercommunalités jouent pourtant un rôle important dans la vie locale. Focus sur la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

NOTRE ORGANISATION

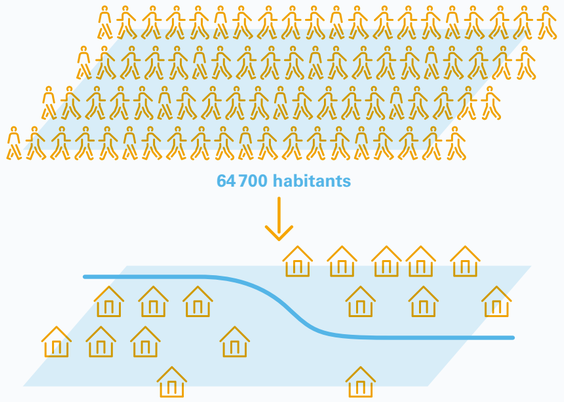

64 700 habitants

17 communes

Bussy-Saint-Martin • Carnetin • Chalifert • Chanteloup-en-Brie • Collégien • Conches-sur-Gondoire • Dampmart • Gouvernes • Guermantes • Jablines • Jossigny • Lagny-sur-Marne • Lesches • Montévrain • Pomponne • Saint-Thibault-des-Vignes •Thorigny-sur-Marne

À partir de mars 2014, les citoyens élisent directement leurs conseillers communautaires.

Le conseil communautaire : 45 à partir de 2014

Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers en fonction de son nombre d'habitants*. Une répartition qui assure la cohérence et la solidarité entre les communes. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il prend toutes les décisions à la majorité absolue.

Le conseil communautaire élit à bulletin secret les membres du bureau.

Le bureau : 18 membres dont le président

Constitué d'un représentant de chaque commune, il prépare et met en œuvre les décisions du conseil communautaire et prend des décisions relatives à ses attributions à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Le président

NOS COMPÉTENCES

Développement du territoire
Aménagement
Développement économique
Habitat
Déplacements
Équipements d'intérêt communautaire

Environnement
Espaces naturels
Agriculture
Assainissement

Culture
Parc culturel de Rentilly
Musique en Marne et Gondoire
Bibliothèques en Marne et Gondoire

Tourisme et loisirs
Valorisation du territoire
Organisation d'événements pour les habitants
Gestion d'équipements touristiques et de découverte

* • 2 délégués pour les communes de moins de 5 000 habitants
• 3 délégués pour les communes de 5 000 à 10 000 habitants
• 4 délégués pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants
• 5 délégués pour les communes de plus de 20 000 habitants

DES FINANCES SAINES

UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE

BUDGET LIÉ AU FONCTIONNEMENT

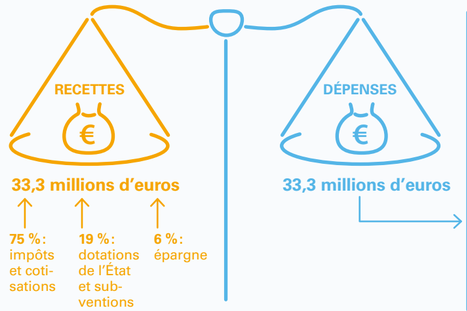

33,3 millions d'euros

75 % : impôts et cotisations

19 % : dotations de l'État et subventions

6 % : épargne

33,3 millions d'euros

FOCUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

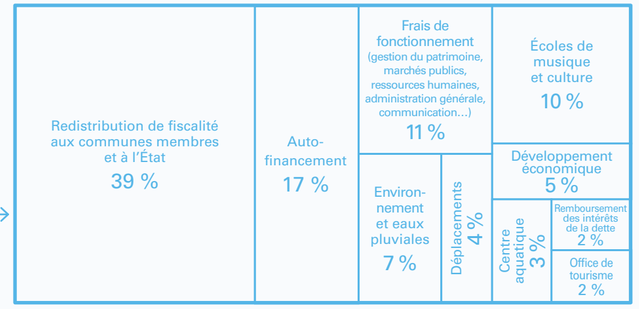

BUDGET LIÉ À L'INVESTISSEMENT : 60,4 MILLIONS D'EUROS

PORTRAIT DE TERRITOIRE

(sources : INSEE 2009, CAMG 2013)

LES HABITANTS

64 700 habitants dont près de 50 % d'actifs ayant un emploi

48,7 % d'hommes
51,3 % de femmes

3 actifs sur 10 habitent et travaillent à Marne et Gondoire

330 créations d'entreprises entre 2012 et 2013

CULTURE ET LOISIRS

Sur 163 agents de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, 97 sont professeurs de musique

1 450 élèves fréquentent le conservatoire intercommunal chaque semaine

7 bibliothèques ont leur catalogue en ligne et permettent d'accéder à

148 000 livres
27 300 CD
3 400 DVD

231 794 entrées au centre aquatique en 2012 dont 44 357 entrées scolaires

ENVIRONNEMENT

7 500 m² d'espaces verts par habitant

Un territoire de 7 440 ha

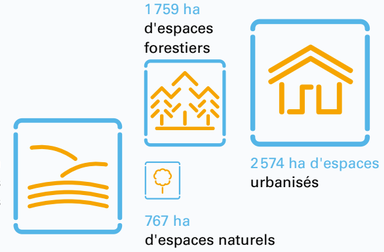

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

2002-2013 :
12 ANS D'INTERCOMMUNALITÉ

Conception & réalisation : Communiquer Autrement !